



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64
<http://www.lasne.com/nature>

...et nous irons cueillir pommes et prunes

Le 28 octobre dernier, à l'initiative de Mme Anne PIRON, éco-conseillère de notre commune, un verger comprenant diverses variétés de pommiers et de pruniers a été planté sur la plaine communale de Couture-St-Germain.

Ce sont des variétés anciennes de fruitiers à hautes tiges aujourd'hui pratiquement disparues qui ont été choisies pour leurs qualités de résistance aux maladies (évitant ainsi les pulvérisations) et de meilleure conservation.

Pour encourager ce retour et ce avec l'aide des spécialistes de la Station de Phytopathologie de Gembloux, la commune de Lasne a retenu les variétés suivantes pour ce verger :

les pruniers, Prune de Prince, Belle de Thuin, Sainte-Catherine et Wignon, tandis que les pommiers sont des Gris Braibant, Président Roulin, Reinette Hernaut, Reinette Evagil, Reinette étoilée et Radoux.

Cette plantation a été réalisée durant l'après-midi de ce samedi 28 avec l'aide d'ouvriers communaux, de sympathisants, de quelques édiles communaux et de nombreux enfants dont un groupe de "La source vive" qui ont mis la main à la pâte.

Des fleurs ont été semées aux pieds des arbres et un pré fleuri viendra compléter l'aménagement de la plaine de Couture. Certaines espèces sauvages ont déjà colonisé le terrain telles l'achillée millefeuille, la centaurée. Le potentiel de floraison sera augmenté par un sursemis de variétés telles que la mauve musquée, le millepertuis, la marguerite, la knautie... Les haies bordant le site contribueront également à la biodiversité du milieu servant de refuge aux petits animaux tels que hérissons, orvets, musaraignes, sans compter les papillons et autres insectes. Un panneau didactique reprenant les grandes lignes du projet permettra à tout visiteur de bénéficier de quelques explications sur le site.

D'ici quelques années, les habitants auront le plaisir de cueillir les fruits.

*Nous vous souhaitons une excellente année 2001 .
Que les raisons de nous réjouir d'une meilleure protection de la nature, d'un environnement mieux sauvegardé se multiplient; et que cela soit aussi, un peu, l'oeuvre de chacun de nous !*



VOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

Dès la fondation de Lasne Nature, nous avons créé des petits groupes de réflexion s'attachant particulièrement à l'étude de certains problèmes.

Nous voudrions recréer ces groupes ou renforcer ceux existant. Il ne s'agit pas d'ensembles importants mais plutôt de petites cellules de travail qui parfois ne compteraient que deux ou trois personnes.

Voici ces groupes:

- **CHEMINS ET SENTIERS,**
- **URBANISME et AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,**
- **EAU ET CONTRAT DE RIVIÈRE,**
- **PRÉSERVATION DES PAYSAGES,**
- **DISTRIBUTION DU BULLETIN DE LASNE NATURE,**
- **GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX,**
- **CIRCULATION, SÉCURITÉ, MOBILITÉ,**
- **POLLUTIONS, DÉCHETS,**
- **PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS,**
- **SAUVETAGE DES BATRACIENS,**
- **CONTACTS AVEC : LES ÉCOLES, LE MONDE AGRICOLE, LES ASSOCIATIONS SOEURS.**

Si un de ces sujets vous intéresse et que vous pouvez de temps en temps y consacrer un peu de temps, complétez et renvoyez-nous la fiche au verso, en page 2 :



QUI PAIE LASNE NATURE ?

Question simple et directe à laquelle il n'y a qu'une seule réponse, simple, elle aussi : SES MEMBRES.

Notre bulletin d'information qui est le principal lien entre notre association et les habitants de Lasne (il est porté dans toutes les maisons de l'entité et expédié aux membres hors Lasne) ne comporte pas une ligne de publicité. Les frais de sa publication sont depuis plus de 10 ans couverts par les cotisations de nos membres.

Même si vous n'êtes pas membre de notre association, vous continuerez à recevoir ce bulletin car nous ne faisons aucune distinction entre membres et non-membres, considérant que nous ne devons faire aucune discrimination.

Cela dit nous vous demandons d'adhérer, ne serait-ce que par une cotisation annuelle minimum (300 F).
Compte 001-23-26-233-55 de Lasne Nature.

Il vous arrive d'oublier de renouveler votre cotisation annuelle, nous obligeant ainsi à vous envoyer un rappel, d'où travail administratif, frais postaux, etc. Certains nous ont demandé pourquoi nous n'envoyons pas une carte de membre chaque année. Cela permettrait à chacun de savoir quand il a payé pour la dernière fois sa cotisation.

Nous avons renoncé à ce système pour plusieurs raisons :

- les frais d'impression et d'envoi de cette carte (800 x 15 F),
- le travail administratif que cela présente d'envoyer chaque année à 800 personnes ou davantage une carte nominative et sa mise sous enveloppe.
- Tout cela sans avoir la certitude que les membres consulteraient leur carte, ce qui nous amèneraient à devoir leur envoyer tout de même un rappel.

Pensez à donner un ordre permanent à votre banque. Ce sera plus simple pour vous et pour nous.

Un de nos membres a fait mieux et a pris une assurance contre l'oubli. Il nous a versé une cotisation pour les dix années à venir.

Un beau signe d'optimisme... et de confiance.

Merci à tous.

DG

VOTRE AIDE EST INDISPENSABLE suite de la page 1

JE POURRAIS COLLABORER À LA CELLULE :
(marquez d'une croix le ou les sujets choisis)

- Chemins et sentiers
- Urbanisme et Aménagement du territoire
- Eau et contrat de rivière
- Préservation des paysages
- Distribution du bulletin "Lasne Nature"
- Gestion de la Réserve du Ru Milhoux
- Circulation, sécurité, mobilité
- Pollutions, déchets
- Programmation d'activités
- Sauvetage des batraciens
- Contacts avec les écoles
- Contacts avec le monde agricole
- Contacts avec les associations soeurs

à découper et envoyer à
Lasne Nature, 3, rue de Ficherfont 1380 LASNE
ou à transmettre par Tél. /Fax au 02-633 27 64

Nom et Prénom

.....

Adresse

.....

Téléphone ou/et Fax

.....

La chronique de Françoise Bortels

AU FIL DES TALENTS

Il n'y a pas qu'à Tourinnes-la-Grosse, Nodebais ou encore Beauvechain que le céramiste Max van der Linden (1922-1990) a fait preuve de son talent. On lui doit aussi les 14 stations du chemin de croix qui ornent les murs de la nef de l'église St-Lambert à Chapelle.

Ces petits tableaux en terre cuite ont été créés au début des années 1960, peu de temps après une suite du même genre destinée à l'église de Rixensart-Bourgeois (1959). Max van der Linden va à l'essentiel accordant toute son attention à l'homme, sans évocation de lieu ni de décor architectural. Seul un arbre rappelle sporadiquement que l'histoire se déroule à l'extérieur. La simplicité est de mise, pas de fond mais de petits personnages, souvent réduits au nombre de deux, appliqués directement sur le



mur blanc. Tous ont la même taille, il n'y a pas de profondeur, la scène se passe à proximité du spectateur. Les couleurs, douces, se déclinent dans divers tons, de vert, bleu et gris, et la lumière dispensée par les vitraux avive l'éclat de la céramique.

Ainsi pouvons-nous nous associer, sans aller bien loin, aux fêtes de la St-Martin à Tourinnes, qui rendent un juste et amical hommage à Max van der Linden, artiste-céramiste réputé.





L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LASNE NATURE CHOISIT SON NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le jeudi 26 octobre au Centre sportif et culturel de Maransart. 52 membres effectifs (sur un total de 75) étaient présents ou s'étaient fait représenter.

Rappelons qu'au sein de notre association qui compte près de 800 membres en règle de cotisation (les membres adhérents dont plusieurs étaient présents), un groupe plus restreint constitue le noyau des membres effectifs composé de ceux qui s'impliquent particulièrement dans la vie et les actions de notre asbl, et bénéficient du droit de vote.

Après la lecture du rapport d'activités de l'année écoulée et des rapports financiers, l'assemblée a enregistré avec regret le fait que Jean-Marie DEBATTY notre président et notre vice-président Yves LIMAUGE ne désiraient plus se représenter à l'élection du nouveau conseil d'administration qui prendra ses fonctions pour les années 2000 à 2002. Ils le font pour des raisons personnelles et professionnelles.

Hommage a été rendu au président sortant pour le dévouement qu'il n'a cessé de manifester à notre asbl durant les deux années de son mandat et tout particulièrement pour le travail inlassable qu'il a fourni (en collaboration avec notre administrateur Jacques COLARD) pour la défense, la reconnaissance et le balisage des chemins et sentiers de notre commune.

La "carrière" d'Yves LIMAUGE au sein de l'association aura été nettement plus longue puisque, élu au conseil d'administration en 1991, il a occupé le poste de président de 1994 à 1998, puis de vice-président de 1998 à ce jour. Durant toutes ces années qu'il aura marquées de son empreinte, l'influence de notre asbl n'a cessé de se renforcer.

Ils nous ont assurés tous deux de leur dévouement à la cause de notre associa-

tion. Jean-Marie DEBATTY continuera à s'investir dans la problématique des chemins et sentiers qui, même quand ils seront tous balisés, requerront une attention et une surveillance continues. Nous pourrons aussi toujours faire appel à Yves LIMAUGE dont les conseils, enrichis de toute son expérience au sein de l'association seront sans aucun doute sollicités.

Nous avons ensuite échangé des idées sur les perspectives d'avenir pour Lasne Nature.

De nombreux sujets ont été abordés : notre bulletin trimestriel, nos futures éditions et la nécessité de faire renaître les petits groupes de travail qui existaient au début et consacraient leurs réflexions aux problèmes de mobilité, de circulation, de l'eau, des déchets, etc.

Les 9 candidats parmi lesquels l'assemblée aurait à désigner 7 administrateurs, ont ensuite été présentés à l'assemblée.

Les 7 administrateurs élus sont, par ordre alphabétique :

- CALLEEUW Willy, nouvel administrateur, est grand amateur de nature, il a obtenu en 1994 son brevet de guide nature et d'autre part, collabore régulièrement à la rédaction de notre bulletin.
- COLARD Jacques, faisait partie du conseil d'administration sortant et est le "Monsieur SENTIERS" qui, avec la complicité de Jean-Marie DEBATTY, notre président sortant, a repris le flambeau de la gestion des chemins et sentiers avec le succès que l'on sait.

- DULLIER Joël, faisait, lui aussi, partie du conseil d'administration précédent et y assumait la tâche lourde et ingrate de trésorier.

- GELUCK Didier, cofondateur de notre asbl, lui aussi administrateur de Lasne Nature, en charge du secrétariat et du bulletin.

- HUPET François, chercheur en sciences agronomiques, ornithologue, était le cadet du conseil sortant... et le restera.

- ROLIN Thierry, nouvel administrateur, termine actuellement des études en gestion de l'environnement à l'ULB. Il collabore à notre groupe Préservation des paysages et à la gestion de la Réserve du Ru Milhoux.

- TEURLINGS Bernard, nouvel administrateur, collabore à notre groupe Urbanisme et Aménagement du Territoire.

Nominations

Réuni pour sa première séance, début novembre, le conseil d'administration a désigné au poste de président Willy CALLEEUW.

À celui de vice-président Jacques COLARD.

Confirmé dans leurs fonctions de trésorier Joël DULLIER et de secrétaire Didier GELUCK, pour un mandat de 2 ans.

Autre pollution

Une nouvelle plaie commence à sévir dans notre région : la multiplication de panneaux et affichettes annonçant un "garage sale", une sauterie chez Jo et Jules, une vente de villa (avec flèches), que sais-je encore. Bientôt plus aucun poteau ou arbre ne sera indemne. Je trouve que ces taches enlaidissent le coup d'oeil et détériorent l'harmonie du paysage. L'administration communale devrait proscrire ce genre d'abus, mais il ne faut rien en attendre de pareil en cette année d'élections.

C.D. Lasne

Nous avons les plus grandes craintes au lendemain des élections... mais constaté avec plaisir que très vite après leur clô-



ture, la plupart des panneaux électoraux avaient été enlevés. Bravo.

Le problème reste entier pour ces affichettes sauvages qui fleurissent en toutes occasions. Il conviendra d'être vigilants.

Circulation piétonnière, cycliste et...

Dans l'article publié dans notre précédent numéro sur le projet de "Schéma de structure", nous souhaitons la création d'itinéraires de délestage, de trottoirs et pistes cyclables et la création de vastes zones vouées à la circulation piétonnière et cycliste.

Une de nos lectrices nous écrit :

Et les cavaliers ? Ne sont-ils pas des usagers à part entière ? C'est avec le poney que je vais conduire ma fille à l'école ou chez ses grands-parents.

Je trouve dommage qu'encore une fois le cheval, plus ancien et plus rural que le vélo, soit oublié. A pied, à cheval et à vélo, soyons solidaires.

I.D.

Vous avez tout à fait raison. Les cavaliers participent au même titre que les piétons ou les cyclistes à cette circulation lente, cette mobilité, l'utilisation et le développement de ces solutions de transport alternatives que nous désirons encourager et promouvoir. Pardon pour cet oubli.



L'abeille vous fascine, vous cherchez à produire votre miel ?



La Section apicole des Ardennes brabançonnaises organise un cours d'apiculture de janvier 2001 à juin 2002 visant à former de bons apiculteurs amateurs. Pour tous renseignements, programme et conditions d'inscription téléphonez après 19 h, ou écrivez à Agnès van der Aa, rue du Printemps 19 1380 OHAIN
Tél.: 02-653 18 40 - Fax.: 02-652 10 71
Site web à l'adresse suivante:
<http://users.swing.be/apibrabant>

*Tous les matins des jours ouvrables, de 9h30 à 13h30,
Le Réseau ECO-CONSOMMATION répond à vos questions au n° 071-300 301.*

Vous pouvez obtenir là des réponses concrètes à vos questions et des conseils adaptés à votre situation particulière, entre autres sur les sujets suivants:

- *Le triage des déchets.*
- *L'abus des désinfectants.*
- *Le compostage.*
- *Les encombrants.*
- *Les transports en commun, le vélo, le covoiturage.*
- *Les pesticides ménagers*
- *Les pollutions dans la maison.*
- *Les objets jetables.*
- *Les "10 heures" des enfants.*
- *Les emballages inutiles.*
- *Les économies d'eau.*
- *Les petits déchets chimiques.*
- *... et bien d'autres choses.*

LENDEMAIN D'ÉLECTIONS

Si les changements au conseil communal de Lasne se caractérisent par le renforcement de la majorité PRL-IC, un léger fléchissement pour AVENIR, la sortie de LASNE + et l'entrée d'un premier conseiller ECOLO, c'est au niveau du futur Collège des bourgmestre et échevins que de grands bouleversements se produisent.

En effet, si la future Bourgmestre de LASNE, Brigitte DEFALQUE faisait déjà partie du collège précédent, tous les autres membres du nouveau collège sont issus du scrutin du 8 octobre.

Les responsabilités de chacun seront les suivantes:

Brigitte DEFALQUE, outre sa fonction de bourgmestre, aura dans ses attributions :

police, personnel, population, étrangers, état civil, culture, jumelages, relations

extérieures, conseil communal des jeunes, forum des adolescents, commerce, internet, fêtes et cérémonies, 3x20, noces d'or, associations patriotiques, urbanisme, pompiers.

Laurence ROTHIER

Enseignement, Marmousets, tourisme.

Alain GILLIS

Travaux, agriculture et participation.

Christian THOMAS

Environnement, patrimoine, enquêtes de commodo et incommodo, mobilité, économie, PME.

Georges HELLA

Sports, jeunesse, affaires sociales.

Jean PETERBROECK

Finances et cultes.

Nous espérons pouvoir établir une collaboration fructueuse avec cette nouvelle équipe dans la mesure où sera pris en compte le désir de chacun de garder au village son caractère semi-rural

NOS ÉDITIONS

TOPOGUIDE: "12 promenades à Lasne": 150 F (+50 F de frais postaux)
à verser au compte 001 2693758 47 de Lasne Nature (livres) 1380 LASNE.

NOUVELLE CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS

200 F pour l'édition en n/b et 400 F pour celle coloriée à la main.

CARTES POSTALES:

25 F pièce ou 5 pour 100 F.

Frais postaux: jusqu'à 3: 17 F - jusqu'à 9: 32 F - au-delà: 36 F.

CARTES DE VOEUX sur carton double, formule manuscrite, et enveloppe: 35 F.

Frais postaux: jusqu'à 3: 32 F - de 4 à 6: 36 F et au-delà: 50 F.

Toutes ces sommes sont à verser au compte 001 2326233 55

de Lasne Nature 1380 LASNE.

ÉOLIENNES

Allons-nous assister à la naissance de nombreuses éoliennes dans notre région ?

Il y a eu celle de Saint-Vith. Ensuite des mesures de vitesse du vent ont été réalisées à la limite d'Ottignies, de Lasne et de Rixensart. Patrick Kelleter de la coopérative d'Énergie 2030 d'Eupen nous en a entretenus, lors de sa conférence du 23 mai dernier.

Nous avons abordé le sujet dans nos bulletins de décembre 99, mars et septembre de cette année.

Depuis, plusieurs projets se sont mis en place dans les deux parties du pays. Ainsi il y a eu l'édification de l'éolienne au Colruyt de Halle, puis, l'inauguration en septembre, à Perwez, par le ministre Daras, du socle de béton destiné à accueillir la plus puissante (600 kW) des deux éoliennes que comptera la Wallonie après celle de Saint-Vith.

À Bruxelles, au milieu de la Grand-Place, a été exposée en novembre le dessus et les pales d'une éolienne danoise afin de populariser le recours aux énergies renouvelables dont ce pays s'est fait le champion.

L'inauguration de la première éolienne installée à Perwez, doit, en principe avoir lieu le 6 décembre (attention St-Nicolas !). Tournant à 60 mètres du sol sur le parc industriel (situé à 130 m au-dessus du niveau de la mer), cette éolienne dont chacune des pales mesure 24 mètres de long, soit autant qu'une aile de Boeing 747, représente un investissement d'une trentaine de millions. Elle fournira de l'électricité à environ 450 familles du centre de Perwez.

Une seconde éolienne est prévue l'année prochaine à environ 500 mètres de la première...et on envisage la construction d'une troisième.

Nous aborderons prochainement le sujet de l'énergie solaire dont l'utilisation en est encore chez nous aux balbutiements.

BALISAGE DES SENTIERS

Depuis l'édition de notre dernier numéro, le balisage de la promenade n° 12 a été réalisé. Les panneaux de la promenade n° 7 sont en cours d'achèvement.



NOS PROMENADES

Ce samedi 23 septembre

Madame Sintzoff, fidèle des promenades de Lasne Nature, nous a guidés vers les méandres de la Lasne.

Par les lieux un peu cachés ou tout au moins connus seulement des initiés, nous avons suivi, quitté, retrouvé la rivière. Elle glissait sous les branches, la lumière était belle et le clapotis plaisant à écouter.

Nous avons surpris des sentiers qui n'ont plus de secrets pour Mme Sintzoff, des coins insoupçonnés du vieux Bourgeois et du vieux Genval qui lui sont familiers. Petites rues en pente, maisons villageoises coquettement entretenues où tout semble fait pour le bonheur de l'être humain. C'était de l'inédit, de l'inhabituel et du très joli. Un tout grand merci, chère Madame, et nous nous promettons de vous retrouver.

Marie-Madeleine LECHARLIER.

Samedi 14 octobre

À Ohain, nous étions une quinzaine à braver le brouillard.

Madame Vandeveld du Centre de revalidation de La Hulpe relâcha un faucon crécerelle et une chouette chevêche (la plus petite des chouettes) sur notre lieu de rendez-vous, devant "La Roseraie". Les enfants (et pas seulement eux!) furent émerveillés par l'envol silencieux de ces rapaces revalidés et heureux de



Madame Jacqueline VANDEVELDE va relâcher un Faucon Crécerelle

retrouver la vie naturelle.

À partir du bas de la rue de Genleau, la promenade a véritablement commencé au début du chemin creux du "Bois du Greffier" tristement célèbre... Des traces de lapins, faisans et geais des chênes nous ont rappelé que ce chemin est un des plus beaux de la commune. Nous espérons tous un classement de ce lieu ainsi que d'autres chemins creux de Lasne.

Dans les talus, nous remarquons de nombreux plants de digitales. Madame Humblet nous parla de poésie.

Ensuite, nous avons peine à découvrir le très beau paysage de la plaine brabançonne, jusqu'au lion. Nous nous sommes promis d'y revenir sous le soleil.

Françoise TOBIE

AVES

(asbl-Société d'études ornithologiques)

ouvre un nouveau bureau à Bruxelles. Ouvert du mercredi au samedi de 13h à 17h au 87, rue Marie-Thérèse à 1210 Bruxelles (entre les stations de métro Madou et Arts-Loi, à deux pas de la chaussée de Louvain).

Tél. : 02/ 280 64 23.

Renseignements sur les oiseaux de toute plume : comment les reconnaître, où et comment les observer. Agenda des excursions, conseils. On peut encore y parler des mammifères et batraciens et bien entendu de leur protection.

Réunion tous les premiers vendredis du mois de 18 à 20h (sauf en période de congés scolaires durant laquelle la réunion se tiendra le vendredi qui suit).

Prochaines dates : 12 janvier, 02 février, 09 mars et 04 mai 2001.

Discussion libre, préparation de voyages, relation et carnet de voyage avec vos photos, revues et vidéos.

Jacky FLERON et Brigitte CHIWY se feront un plaisir de vous y accueillir.

Pour fêter cela, AVES organise vendredi 22 décembre 2000 de 16h30 à 18h30 le vernissage d'une exposition de trois artistes avésiens et leurs oeuvres : Vincent LEGRAND, Michel PEERO et Xavier MICHEL.

COMMENT ÉLOIGNER LES INSECTES, ARACHNIDES ET AUTRES ACARIENS DE NOS LOGEMENTS ?

Ces petits animaux ont tendance à trouver nos maisons confortables, surtout pendant la saison hivernale. Je vous suggère quelques "trucs" à essayer pour les en dissuader.

Les MOUCHES éviteront les endroits où vous aurez placé des rondelles d'oignon cuit piquées de clous de girofle.

Les MOUSTIQUES devraient être

repoussés par l'essence de citronnelle, qui peut être mise sur la peau ou dans une soucoupe.

Les ARAIGNÉES sont repoussées par l'odeur de la tomate. Ainsi, parsemez quelques feuilles de tomate aux endroits où elles peuvent se loger et elles devront élire domicile ailleurs.

Les FOURMIS sont détournées de leur route par le citron moisi.

Les MITES seront écartées par un tam-

pon imbibé d'huile essentielle de serpolet, de romarin ou de thym (c'est quand même mieux que les boules de naphthaline, non?).

Les PUCES évitent les endroits où des morceaux de feuilles de menthe écrasées, ou des morceaux de feuilles de noyer sont présents.

Votre expérience nous intéresse, afin d'en faire profiter les autres.

CLW

REVUES ET BULLETINS D'ENVIRONNEMENT

BULLETIN DE L'APNE

Édité par l'Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement dans les Ardennes brabançonnaises, ce bulletin trimestriel qui nous parle de problèmes d'environnement très proches de nous, est envoyé aux membres qui payent une cotisation de 300 F minimum à verser au compte 000-0262428-43 de l'asbl APNE, rue de la Prison, 6 à 1310 LA HULPE.

L'adresse et le n° de téléphone de l'APNE sont :
1, avenue des Cerisiers
1330 Rixensart.
Tel: 02-653 92 81.

ESCAUT SANS FRONTIÈRES

Edition trimestrielle de l'asbl du même nom (en néerlandais: Grenzeloze Schelde), elle informe sur toute la problématique de l'eau, des rivières, des

canaux du bassin de l'Escaut (dont la Lasne fait partie, ne l'oublions pas). Alors que les frontières et les langues séparent les hommes (souvent artificiellement), cette association rassemble ceux de 5 régions : Zélande, Flandre, Bruxelles, Wallonie et Nord-Pas-de-Calais dans un but commun. L'asbl organise aussi des croisières scientifiques. Abonnement de soutien: 1000 F

l'an à verser au compte 001-2195556-37 de "Escaut sans frontières" Secrétariat de l'asbl "Escaut sans frontières": 2 bis, quai des Péniches 1000 BRUXELLES.

LE NUMÉRO 12 D'OCTOBRE CONTIENT UN SUPPLÉMENT DE 8 PAGES INTITULÉ "LE JOURNAL DE LA SENNE"



MOBILITÉ: tarte à la crème d'h politiques, gâteau succulent pour

Tarte à la crème et gâteau, parce qu'il ne se passe pas de semaine sans qu'on entende le mot "Mobilité" prononcé ou qu'on le voie imprimé, généralement à propos des embarras de circulation du matin aux approches de Bruxelles.

Problème, parce que la mobilité devient vraiment un phénomène mal contrôlé, réclamant une gestion. Certains changements dans notre mode de vie provoquent son accroissement, d'autres encore sont nécessités par les remèdes qu'on tente d'appliquer pour la maintenir... Les hommes et femmes politiques, les journalistes, mais aussi les simples citoyens ont de bonnes raisons de s'en préoccuper.

Car une chose est claire : si des mesures d'aménagement adéquates ne sont pas prises à temps, une dégradation des conditions de vie de tous s'ensuivra. C'est donc une heureuse idée qu'ont eue les responsables de la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon (à Court-Saint-Etienne) de mettre cette année l'étude de la mobilité à l'ordre du jour des 7 soirées de leur académie d'urbanisme.

Ne vous précipitez pas là ! L'article que voici n'a pas pour but d'engager davantage de personnes à s'inscrire à Court-Saint-Etienne, elles seraient déçues : les inscriptions sont clôturées. Toutefois, divers délégués de notre association assisteront aux séances. Nous rendrons compte de ce que nous y aurons appris au cours de la prochaine réunion du jeudi 25 janvier 2001 et en débatrons.

Exposition sur la forêt

Ne manquez pas la belle exposition que des enfants de 5 à 8 ans préparent, avec leur institutrice, Madame Bas-Perez, à l'ÉCOLE DE CHAPELLE, rue Tienne St-Roch, n° 12. Elle a pour thème LA FORÊT et sera visible les jeudi 21 et vendredi 22 décembre de 9h à 15h30. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

Bien entendu, nous mettrons l'accent sur les besoins des habitants de Lasne. Ainsi, nous pouvons dès à présent

promettre que nous y discuterons de thèmes, majeurs pour nous, tels que ceux-ci :

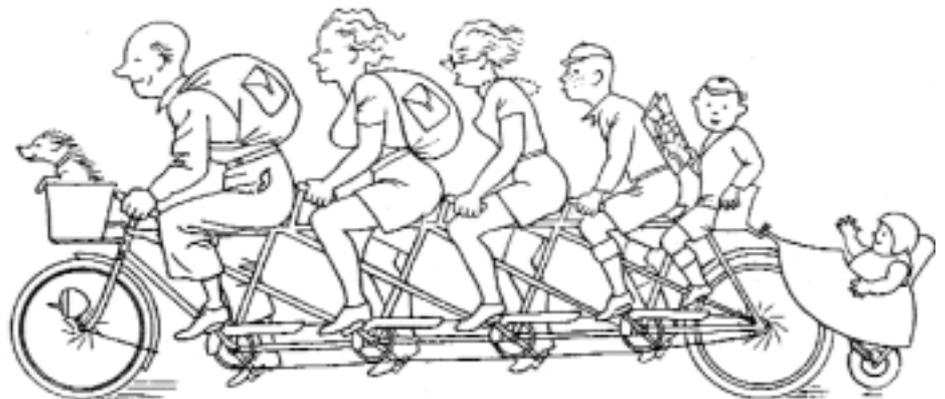
LA SÉPARATION DES FLUX DE CIRCULATION, LENTS ET RAPIDES

L'utilité et les moyens d'envisager dans notre commune de séparer les flux doivent, pensons-nous, être étudiés de près. Le projet de schéma de structure qui, l'été dernier, a été chez nous mis à l'enquête publique, était muet sur ce point. Nous l'avons déploré, mais peut-être était-il alors trop tôt pour discuter de solutions à ce problème, encore mal analysé. Il est temps de nous y mettre.

La situation actuelle devient intenable :

neurs, sans compter ceux qui ne font que se promener en voiture- ce qu'ils ont quand même bien le droit de faire...

Il faudra sans doute songer à mettre certains moyens de transport de personnes en site propre : déjà de nos jours, il n'est pas rare que les quelques fois par jour que circulent des véhicules appelés rapidobus ceux-ci soient bloqués dans des embouteillages.



c'est sur les mêmes anciens chemins convertis en petites routes dépourvues de trottoirs que circulent, heureusement pas toujours aux mêmes heures, les voitures d'enfants, les poussettes, les vélos, les trotinettes, les squads, les camions de livraison, les voitures de gens allant à leur travail ou en revenant, voire des autobus.

À ajouter au tableau : les bandes de promeneurs, les cavaliers à la queue leu leu, les motocrossistes... Dans tout cela, il faut encore trouver place pour les enfants en âge de fréquenter l'école, les gens qui font leurs courses ou qui transportent leurs coupes d'herbes aux conte-

Nous avons naguère lancé l'idée, à l'usage des gestionnaires communaux, de bien tenir en réserve notre précieux réseau de sentiers dont une partie pourrait, un jour, être aménagée pour faciliter la circulation lente, chassée des routes carrossables. Ce n'est évidemment pas là la seule idée dont il faille débattre. Le réseau de sentiers peut aussi contribuer à résoudre un autre problème : celui de l'accessibilité des points d'arrêt de moyens de transport vers les gares ; mais encore, faudrait-il entretenir ces sentiers pour qu'ils ne se transforment pas en champs d'orties, en bourbiers ou qu'ils ne soient privatisés.

LE TRANSPORT VERS LES GARES

Nous évitons à dessein d'employer le terme d'autobus : pour beaucoup de gens il évoque toujours de gros véhicules presque vides circulant à des heures variables mais toujours éloignées l'une de l'autre dans le temps, sur lesquels on ne peut même pas toujours compter pour

assurer la correspondance d'un chemin de fer, exception faite, soyons honnêtes, pour la ligne Wavre-Lasne-Braine-L'Alleud. Nous employons à dessein le terme de gares : il nous paraît raisonnable d'imaginer que, dans un avenir hélas assez loin-



Hommes et de femmes journalistes, mais PROBLÈME VRAI

tain, notre population active pourra renoncer à perdre matin et soir de nombreuses heures dans des embarras de voitures à l'entrée de Bruxelles et que les gens pourront compter sur des trains fréquents et rapides pour les amener où ils veulent aller.

Mais comment aller d'une gare à chez soi? Et, bien entendu, inversement.

Ce que nous venons de dire, particulièrement à propos des autobus, montre bien que d'autres pistes sont à explorer pour organiser le ramassage, nous dirions presque "de porte à porte", des personnes désireuses d'être conduites à une gare.

Quant à l'approche des gares en se servant des voitures personnelles, nous faisons le pari qu'un jour, à proximité des parkings qu'on aura eu la sagesse d'éta-

blir, nous verrons se reconstituer des embouteillages aux conséquences aussi gênantes que celles dont nous souffrons aujourd'hui. Alors enfin, beaucoup plus de personnes qu'aujourd'hui se mettront-elles sans doute à penser qu'il leur faut, soit déménager, soit tâter d'autres moyens de transport. Il s'agira que ce jour-là le ramassage, que ces personnes voudront précis, confortable, proche de chez elles et fréquent, soit prêt à fonctionner.

Bien sûr, tout cela est à discuter: du choc des idées il en jaillit d'autres. Nous avons dans cet article, jusqu'à présent, évoqué des thèmes qui, à priori, nous paraissent majeurs. D'autres thèmes que ceux-là seront également traités à Court-Saint-Etienne et pourront faire l'objet des échanges de vues prévus à Lasne.

AUTRES THÈMES

Du programme des soirées de l'académie d'urbanisme, extrayons à titre d'exemples:

- Croissance des déplacements, pollution de l'air et bruit.
- Besoins en mobilité des travailleurs et des ménages.
- Réseau d'autobus des TEC, réseau de voies ferrées, projet RER.
- Méthodologie et principes de concep-

tion du réseau routier.

- Aménagement des espaces publics; traversée de villages.
- Les expériences de car-sharing (multivoiturage).
- Plans communaux de mobilité.
- Plans de déplacements d'entreprises.
- Le télétravail.

Une conclusion? Nous avons du pain sur la planche!

UN GROUPE DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION À LASNE NATURE.

Quand je dis "Nous" avons du pain sur la planche, je pense non seulement à ceux de nos membres qui iront à Court-Saint-Etienne, mais aussi à ceux qui voudront s'engager activement dans l'étude de ces problèmes en s'affiliant au Groupe ad hoc que LASNE NATURE se propose de mettre sur pied. Voyez à ce sujet, s.v.p., en page 2 notre formulaire d'inscription.

Ces problèmes, et surtout leurs solutions possibles, valent d'être étudiés à fond par Lasne Nature, qui, statutairement, est vouée à la défense et à la protection de la qualité de la vie, tout particulièrement à

Lasne et dans ses environs immédiats. Et ici la qualité de la vie est en jeu.

Notre but restera toujours d'aider nos gouvernants à nous l'assurer et notre atout est notre parfaite indépendance à l'égard de tout pouvoir politique. Bref, n'hésitez pas, contactez notre secrétaire, rejoignez la section "Circulation-Sécurité-Mobilité" de Lasne Nature qui va voir le jour, toutes les bonnes volontés sont bien accueillies.

Fernand DEBREYNE, Section Urbanisme et Aménagement du Territoire.

ÉCHOS

Plus de voitures ne signifie pas plus de mobilité. Embouteillages, encombrements, paralysie, lutte féroce pour une place de parking, gaz d'échappement, pollution, bruit, stress, insécurité sont autant d'éléments qui ne sont pas synonymes de progrès, ni pour la mobilité, ni pour la qualité de vie, ni pour l'environnement.

*

Pour la circulation dans la ville de Zurich, les autorités ont choisi de réhabiliter le tram et par des mesures efficaces, un service rapide et ponctuel, l'automobile a été reléguée en 10 ans à la troisième place, derrière les transports en commun et les modes doux (vélos, piétons).

*

Si certains progrès sont incontestables dans les problèmes de diminution de la pollution et de la consommation, il n'en demeure pas moins qu'un moteur récent a un rendement maximal de 20% (80% de l'énergie sont perdus en résistances de toutes sortes); que la moitié des trajets effectués en ville sont inférieurs à trois kilomètres, et se font à froid, hors fonctionnement du pot catalytique, ce qui entraîne une pollution maximale...

*

En France, il existe des transports en commun qui fonctionnent au LPG. A Copenhague, la principale source de substances cancérigènes étant liée aux émissions des véhicules diesel, la ville a décidé de passer au LPG.

*

Pourquoi à Strasbourg les cyclistes sont-ils trois fois plus nombreux que dans les autres villes françaises?

*

La campagne "En ville sans ma voiture" n'a pas connu en Wallonie le succès que l'on aurait pu en espérer. Seules quelques localités ont participé. En France, en Italie les initiatives ont été beaucoup plus largement suivies et seront rééditées.

*

Avec l'augmentation impressionnante du nombre d'immatriculations, on peut constater aussi, sans affirmer que c'est lié, l'arrivée en trombe d'un cortège de comportements de plus en plus inciviques. Les voitures, majoritaires, semblent se croire tout permis: on se gare allègrement sur les places réservées aux handicapés ou sur les passages pour piétons, quand ce n'est pas carrément sur le trottoir. Les autorités communales embayent parfois et pour fluidifier le trafic, suppriment courageusement un feu qui permettrait aux piétons de traverser la chaussée pendant huit secondes toutes les cinq minutes...



SAVEZ-VOUS QUE

Vous payez jusqu'à 17.000 F le m³ l'eau en bouteilles alors que l'eau de distribution (déclarée bonne dans la grande majorité des cas par Test Achat) nous coûte pour la même quantité 70 F et sans doute, prochainement près de 100 F

*

Brûler chez soi des déchets (dont des plastiques) dans un "brûle-tout" ou à l'air libre dégage des fumées désagréables, irritantes et polluantes. Leurs effets à court et à long terme sur la santé et l'environnement sont particulièrement néfastes.

*

La quantité de piles usagées provenant des ménages est estimée à 17 millions, rien que pour la Wallonie. Il est impératif de les remettre aux collectes sélectives. Dans les poubelles, elles sont dangereuses. Diminuons leur utilisation en nous branchant chaque fois que c'est possible sur le secteur (grosse économie), en utilisant des piles rechargeables ou pour les montres et calculettes en privilégiant celles fonctionnant à l'énergie solaire.

*

5 litres de gasoil permettent d'acheminer: 1 tonne de marchandise sur 100 km par route, 1 tonne de marchandise sur 333 km par rail, 1 tonne de marchandise sur 500 km par voie d'eau. Vous avez dit "économie de combustible" ?

*

Un de nos amis en voyage dans le centre de l'Italie a eu la surprise de trouver dans une grande surface du yaourt fabriqué en Allemagne, du pain venant de France et quantité d'autres produits qui en tous sens sont transportés à des distances énormes. Va-t-on poursuivre cette ronde insensée, polluer, encombrer les routes et gaspiller un carburant dont les réserves s'épuisent ?

Tout cela au nom de la liberté du commerce !

Dernière minute ANIMAUX MARTYRS

Comme si "vaches folles" et "farines animales" ne suffisaient pas, voilà que sont diffusées par la TV et les autres médias des images de tortures infligées aux bestiaux à Ciney et à Anderlecht..

Ces scènes insoutenables ont été filmées clandestinement à la requête



Nous avons un besoin URGENT d'aide pour sauver les batraciens ce prochain printemps !

Il nous faut réunir une équipe enthousiaste, aussi nombreuse que possible, pour aider grenouilles, crapauds et tritons à rejoindre leurs étangs de ponte afin d'assurer la survie des espèces... en leur évitant d'être écrasés en chemin.

La date du début de cette migration dépend de la température nocturne. Tout est parfois terminé en quinze jours ou quand les nuits froides et douces alternent, peut s'étaler sur plusieurs semaines (+/- fin février à fin mars).

Ainsi, nous préserverons la richesse de la diversité écologique de Lasne. Nous les protégeons, eux et leurs descendants, et ils nous débarrassent des insectes surnuméraires pendant tout l'été; eux-mêmes servent de nourriture aux poissons, oiseaux aquatiques, hérons, dont la vue nous réjouit le coeur !

Toute aide est bienvenue! Enfants, participez AVEC VOS PARENTS. Ce travail printanier est varié et correspond aux souhaits de chacun. N'attendez pas la dernière minute pour nous contacter; nous devons nous organiser pour être efficaces !

Téléphonez aux numéros

02/ 354 24 12

(Mme NYSTEN)

02/ 633.24 71

(Mme LEUPEN)

02/ 633 27 64

(SECRETARIAT)

**MERCI
ET À BIENTOT.**



LES OISEAUX DE NOS JARDINS EN HIVER

Lorsque le froid se fait plus vif, les oiseaux ont quelque difficultés à trouver leur nourriture et nous pouvons les aider en disposant, ça et là, dans le jardin des mangeoires garnies de graines variées (millet, tournesol, chènevis, etc.), tandis qu'un morceau de lard (non salé) ou un morceau de noix de coco seront suspendus à une branche.

Le tournesol attirera les mésanges et les



Modèle de mangeoire (l'Homme et l'oiseau)

verdiers. Le riz cuit est apprécié de l'étourneau.

Les noix et noisettes feront l'affaire de la sittelle, tandis que les pommes et poires feront venir les merles et les grives, et peut-être le pic épeiche.

Prenez garde aux chats, et placez vos mangeoires hors de leur portée. Si la mangeoire a un toit, la nourriture sera mieux protégée des intempéries.

S'il gèle, mettez un peu d'eau tiède (sans rien y ajouter) à leur disposition.

Si vous avez un grand bac d'eau, couvrez-le d'un treillis pour qu'ils puissent éventuellement venir boire et non s'y baigner, ce qui peut leur être fatal.

C'est dès janvier qu'il faudra mettre (ou remettre) les nichoirs en place. Attachez-les à 2 mètres de hauteur au moins, contre un tronc d'arbre de préférence avec l'entrée orientée vers le sud ou vers l'est.

Si vous en placez plusieurs, évitez de les mettre trop près l'un de l'autre. Veillez à ce qu'ils soient propres, et ne mettez rien à l'intérieur.

C'est au printemps que ces nichoirs seront peut-être habités par quelques couples d'oiseaux qui fréquentent votre jardin.

CLW

des associations ANIMAUX EN PÉRIL et GAIA qui ne cessent de dénoncer les traitements dégradants dont des ani-

maux sont trop souvent les victimes. Il faut que cela cesse. Des actions en justice ont été engagées.



Les champs de Lasne (VII)

L'hiver s'installe, la terre se repose et l'agriculteur fait le bilan de l'année qui se termine. Cette période de réflexion et de changement de siècle qui s'amorce me donnent l'envie de jeter un regard sur les changements survenus dans la vie des agriculteurs ces cinquante dernières années.

De la cellule familiale à l'agriculteur seul

Après la guerre de 1940-45, l'exploitation agricole était caractérisée par une cellule familiale (souvent plusieurs générations cohabitant sous un même toit) qui vivait de la culture d'une surface moyenne de 10-15 hectares et de l'élevage d'un cheptel de 10 à 20 bêtes.

Aujourd'hui, l'agriculteur est souvent seul sur son exploitation. Il cultive de 50 à 100 ha et élève un cheptel d'une cinquantaine de têtes de bétail.

Si 10 hectares suffisaient à faire vivre une famille il y a 50 ans, il fallait 50 ha pour faire vivre la même famille en 1990 et c'est 100 ha que doit exploiter l'agriculteur aujourd'hui pour conserver le même pouvoir d'achat.

En un demi siècle les paysages de nos campagnes ont également changé. Les parcelles cultivées se sont agrandies et les cultures se sont spécialisées.

Autrefois, une dizaine de cultures différentes étaient récoltées sur les 10 à 15 ha de l'exploitation : froment, orge, avoine, épeautre, escourgeon, betterave fourragère, betterave sucrière, trèfle, luzerne, pomme de terre, navet, foin, etc.

Ce mode de fonctionnement permettait à la ferme de vivre en quasi autarcie, la nourriture des animaux (et celle des hommes) étant prélevée sur les récoltes.

Aujourd'hui, les cultures sont moins diversifiées et une grande partie des récoltes sont destinées au marché agro-alimentaire. C'est ainsi que certaines cultures ne sont plus pratiquées dans nos régions, comme l'avoine, l'épeautre, la luzerne, le trèfle alors que d'autres ont connu un essor : le maïs

d'ensilage (années 70), les cultures légumières intensives (années 80) et la chicorée (années 90). Les surfaces consacrées à la betterave sucrière se sont agrandies jusqu'au début des années 70 où l'imposition des quotas a limité cette extension.

Socialement, si le travail manuel pénible du passé s'est allégé, c'est au détriment de la main d'oeuvre dont la masse s'est réduite de façon impressionnante. Plus de 400.000 personnes vivaient directement de l'agriculture en 1950 en Belgique. Elles ne seront plus que 300.000 en 1958, 157.000 en 1973 et 62.000 aujourd'hui.

Ce sont d'abord les ouvriers agricoles (personnel attaché à une exploitation) qui ont disparu dès les années 50, le travail étant réalisé par l'agriculteur et sa famille. Puis c'est le personnel saisonnier qui a disparu dans le courant des années 60, la mécanisation prenant le relais.

Enfin, c'est la cellule familiale de l'agriculteur qui s'est modifiée, à tel point que souvent le conjoint et les enfants de l'agriculteur ne font plus partie, aujourd'hui, de la main d'oeuvre de la ferme.

La mécanisation

Cette évolution s'est faite avec le développement d'une nouvelle branche d'activité : les entreprises agricoles. Ces entreprises vont investir dans l'achat de matériel agricole spécialisé, généralement coûteux. Elles vont se mettre au service des agriculteurs afin de réaliser, pour eux, les travaux qui demandent la mise en oeuvre de ce matériel spécifique. Il est à noter que chacune de ces machines n'est utilisée que pendant quelques semaines chaque année. On parle des semoirs, moissonneuses batteuses, presses à ballots, ensileuses, arracheuses de différents types et bien d'autres encore.

Tous ces changements dans le monde agricole se sont mis en place avec un développement de la mécanisation, une recherche dans le secteur de la sélection des semences, et hélas une intensification des intrants chimiques avec toutes

les conséquences désastreuses pour l'homme et l'environnement connues à ce jour pour certains produits, le développement des sciences agronomiques et surtout une adaptation des agriculteurs à la politique agricole mise en place par les autorités européennes et mondiales.

Nous poursuivrons la suite de ce regard sur le passé dans les prochaines éditions.

Willy CALLEEUW

(Certaines données sont reprises dans les articles "Cent ans d'agriculture" parus dans "Le Sillon belge").

Jours de ramassage des sacs bleus (PMC) Papiers et cartons :

*

ATTENTION, certains ramassages ayant lieu très tôt, il est préférable de sortir le lundi soir sacs bleus et (ou) paquets (et non pas plusieurs jours à l'avance, ce qui fait tache dans le paysage)

DÉCEMBRE 2000

Mardi 12 : sacs bleus.
Mardi 26 : sacs bleus
+ papiers et cartons.

JANVIER 2001

Mardi 16 : sacs bleus.
Mardi 30 : sacs bleus
+ papiers et cartons.

FÉVRIER 2001

Mardi 13 : sacs bleus.
Mardi 27 : sacs bleus
+ papiers et cartons.

MARS 2001

Mardi 13 : sacs bleus
Mardi 27 : sacs bleus
+ papiers et cartons

AVRIL 2001

Mardi 10 : sacs bleus
Mardi 24 : sacs bleus
+ papiers et cartons



Lasne Nature JUNIOR

Les aventures de Nic et Nat

La mobilité chez les végétaux :

LES PLANTES BOUGENT-ELLES ?

Question saugrenue qu'on ne pose généralement pas ! Ne sont-elles pas l'image de l'immobilité, de la permanence, et pour certaines, même, de la pérennité ?

La mobilité, dont on parle tant de nos jours (problème préoccupant s'il en est !) n'envisage évidemment que celle de nos semblables. Notre anthropocentrisme exacerbé ne nous permet même pas d'imaginer que le monde végétal, par exemple, puisse, toutes proportions gardées évidemment, manifester un comportement quelque peu comparable au nôtre.

Car il est bien vrai que pour les plantes comme pour l'homme, on peut parler de mobilité. En effet, tout comme lui, elles migrent, s'expatrient, colonisent, conquièrent des territoires pour s'y installer définitivement, tendent des pièges, tournent leur face vers le soleil pour en capter les rayons, se rétractent quand on les touche, et surtout, font flèche de tout bois pour caser au mieux leur "progéniture", en lui permettant de prendre pied au loin, avec l'aide du vent, des fleuves, des mers, des animaux ou de l'homme même qui a inventé tant d'extraordinaires moyens de transport !

Dictons d'hiver

- Le 13 décembre: À la Sainte-Luce - Les jours font un saut de puce.
- Le 25 décembre: À la Noël - Les jours rallongent d'un pas de coq.
- Le 29 décembre: À la Saint-Thomas - Les jours tombés au plus bas, vont grandir d'un grand pas.
- Le 6 janvier: À la fête des rois - Le jour croît, d'un pas de roi.
- Le 17 janvier: À la Saint-Antoine - Les jours augmentent de la barbe d'un moine.
- Le 2 février: À la fête de la Chandeleur - Les jours croissent de plus d'une heure, mais le froid souffle avec douleur.



Sources :

- Observer les mammifères sauvages (Bordas).
- Comment vivent les animaux en hiver? (Gallimard-Jeunesse).
- Conférence du 26/08 d'Yves Sevrancx "Nuit européenne des chauves-souris" au Rouge Cloître".

FICHE N° 25 : LA CHAUVÉ-SOURIS

Espèce : Chiroptères.

Famille : Vespertilionidés.

Vit jusqu'à 12 ans.

La pipistrelle est la plus petite (6 g) et la plus commune. Elle est la chauve-souris la mieux adaptée à l'homme. Elle aime les toitures des maisons pour s'y loger, mais n'y fait pas de fientes (très propre!).

Où la trouve-t-on ?

Dans les grottes, tunnels, crevasses, arbres creux, granges, greniers et caves.

C'est la seule espèce de mammifère qui vole.

Il y a 18 espèces de chauves-souris en Belgique.

Chacune a ses habitats préférés. Les femelles se rassemblent en maternités et font des tours de garde pour surveiller les petits. Le mâle ne se rend pas à la maternité.

Gestation : 8 semaines.

Nourriture : insectes (elles mangent l'équivalent de leur poids en une seule nuit).



FICHE N° 26 : LE LÉROT

Espèce : Rongeurs.

Famille : Gliridés.

Vit au maximum 6 ans.

Le lérot se reconnaît à son pelage gris sur le dos, blanc sur le ventre et, surtout, à son "masque" noir autour des yeux. Sa queue se termine par une touffe de poils noirs et blancs qui peut se détacher quand on l'attaque.

Nourriture : c'est un rongeur qui mange des fruits, des graines, de l'écorce, mais aussi des insectes, des oeufs, des oisillons.

C'est un animal nocturne, carnassier, qui sort rarement avant le crépuscule.

Après avoir fait provision de graisse, le lérot entre en léthargie vers octobre et ne se réveillera qu'en avril.



Vouloir aborder ce sujet délicat, loin de tout "à priori" culturel n'est pas facile. Il est resté même souvent tabou dans nos sociétés occidentales. Mais il reste possible, sans gaspillage d'eau et sans pollution !

Malgré toute l'importance que nous pouvons attacher à notre personne, nous sommes aussi en tant qu'être humain constitués d'un tube digestif relié à notre environnement par les deux extrémités. Autant pouvons-nous nous montrer particulièrement exigeants concernant tout ce qui touche à notre "palais" ou à notre "gosier", autant le désintéressement paraît total lorsqu'il s'agit de l'autre bout de la filière ! (à part, peut-être...la qualité du papier de toilette).

Cela dit, si nous voulons que nos terres et cultures puissent continuer à produire sainement et de façon abondante, nous devons prendre en compte la nécessité de restituer au sol, dans la mesure de nos moyens, sa fertilité optimale par une meilleure gestion des matières fécales. Malgré les rendements élevés de production obtenus en agriculture par un usage intensif des engrais chimiques de synthèse, la qualité biologique et la teneur en humus n'a cessé de décroître au cours des dernières décennies.

"TOUT À L'ÉGOUT" vers quoi nous mènes-tu ?

Les causes en sont multiples :

- Surexploitation des sols, labours profonds, tassement du sol, monoculture et non-respect des rotations, traitements chimiques en tous genres, pluies acides, pollutions diverses, mais surtout, l'absence totale de l'apport de matières organiques équilibrées sous formes de composts (excluons ici les lisiers et fumiers frais).

Ceci a laissé la porte ouverte au phénomène de l'érosion, (heureusement la technique des engrais verts et des cultures dérobées est en train de mettre un frein à ce processus).

QUEL CHOIX POUR LE TRAITEMENT DE NOS MATIÈRES FÉCALES ?

Les mauvaises odeurs, les mouches, et la présence de germes pathogènes dans les déjections humaines ont incité les autorités sanitaires, pour des raisons d'hygiène, de confort et de commodité, à privilégier le "tout-à-l'égout", ce qui a facilité l'évacuation de toute source d'infection. Surtout au niveau des moyennes et grandes concentrations urbaines, le transport des matières fécales par l'eau vers un lieu de traitement reste la solution applicable, mais elle présente de très grands inconvénients :

- elle est très coûteuse en raison de l'installation et de la maintenance du réseau et des stations d'épuration,
- elle exige une consommation d'eau beaucoup trop importante à une

époque où la qualité de l'eau reste préoccupante et devient une denrée trop précieuse pour être gaspillée,

- lors de précipitations, elle peut provoquer indirectement l'engorgement de nos rivières entraînant une eutrophisation,
- le traitement des eaux usées devient, pour les spécialistes, un véritable casse-tête, en fonction de l'omniprésence d'une panoplie toujours plus importante de "cocktails" chimiques complexes. Ils sont aussi difficiles à analyser qu'à neutraliser et leur toxicité peut aussi annihiler la dégradation par voie naturelle des matières organiques,
- les boues de décantation (ou gadoues), résidus de l'épuration des eaux usées, souvent issues des activités industrielles, contiennent encore trop de polluants divers pour pouvoir les restituer sans dangers dans le circuit agricole.

Nous devons réfléchir aux gaspillages énormes des matières organiques auxquels nous sommes confrontés par le choix du "tout-à-l'égout".

Ce système, propre à l'Occident, nous mène tout droit vers l'appauvrissement généralisé de nos meilleures terres. Rendons à la Terre ce qui est à la Terre.

En l'espace d'un siècle le taux moyen d'humus contenu dans nos sols est passé de +/- 5% à 2% !

Seuil limite de fertilité : 1,5%, sans quoi plus rien ne peut pousser.

A cause de la "chasse d'eau", une bonne partie de la nourriture produite par le travail des hommes, a abouti au fond des océans au lieu de retourner à la terre. On comprend mieux la raison du succès qu'a connu l'usage des engrais chimiques dans l'agriculture conventionnelle pendant près de 3/4 de siècle.



Ce fut un moyen palliatif pour compenser le manque croissant d'humus, mais qui en fin de compte, sous des apparences de haute productivité, a conduit au bord de l'épuisement de quantité de bonnes terres agricoles.

Il existe, au niveau individuel et au niveau des petites collectivités, différentes alternatives écologiques qui ont fait leurs preuves, mais qui suscitent encore des réserves de la part des autorités sanitaires.

Nous étudierons, dans un prochain article, les caractéristiques d'un modèle de toilette sèche "made in Belgium", d'une installation sanitaire de type suédois, ainsi que d'un système d'épuration des eaux par filtre, à roseaux ou "lagunage".

Autrement dit, lavons notre linge sale en famille.

Erik SEVERIN

Comment se débarrasser des plaques d'Éternit

Si, lors d'une rénovation ou d'une transformation, vous êtes confrontés à des déchets de fibro-ciment (ardoises artificielles, plaques ondulées, tuyau, etc. contenant de l'amiante), sachez que certains parcs à conteneurs acceptent ces déchets. Demandez-en la liste au Centre d'information, le matin de 9h30 à 13h30. tél. : 071/ 300 310.

P.S. Notre intention n'est nullement d'aller à l'encontre des choix de la commune concernant son programme d'égouttage, mais le sujet est assez important pour le porter à réflexion.



AGENDA

DÉCEMBRE 2000

Sam. 16 PROMENADE
chez nos voisins de Braine-L'Alleud,
dans le Bois d'Alconval.
Rendez-vous à 10 h au parking du super Delhaize
(carrefour de Mont St-Pont, de la ch.d'Alseberg
et de la chaussée Bara).

Dim. 17 JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.
Rendez-vous sur place (rue à la Croix,
perpendiculaire à la rue de l'Abbaye et face au n° 2
de cette dernière) à partir de 9 h30
ou à tout moment de la journée.
Bottes indispensables.
Potage à midi.
Annoncez votre venue en téléphonant
au 02 653 55 79 ou au 02 633 30 29.

Vu la proximité des fêtes de fin d'année, il n'y a pas de réunions mensuelles de Lasne Nature et du groupe Sentiers du dernier jeudi du mois.

JANVIER 2001

Annoncez votre venue en téléphonant
au 02 653 55 79 ou au 02 633 30 29.

Jeudi 25 Centre sportif et culturel de Maransart,
11, rue de Colinet:
RÉUNIONS MENSUELLES DE LASNE NATURE.
À 19 h30 : Permanence du GROUPE SENTIERS.
À 20 h : Réunion générale de LASNE NATURE.

FÉVRIER 2001

Sam 10 PROMENADE GUIDÉE.
Rendez-vous à 14 h devant l'École de Plancenoit.

Dim. 18 JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.
Rendez-vous sur place (rue à la Croix,
perpendiculaire à la rue de l'Abbaye et face au n° 2
de cette dernière) à partir de 9 h30
ou à tout moment de la journée.
Bottes indispensables.
Potage à midi.
Annoncez votre venue en téléphonant
au 02 653 55 79 ou au 02 633 30 29.

Jeudi 22 Centre sportif et culturel de Maransart,
11, rue de Colinet:
RÉUNIONS MENSUELLES DE LASNE NATURE.
À 19 h30 : Permanence du GROUPE SENTIERS.
À 20 h : Réunion générale de LASNE NATURE.

JANVIER 2001

Dim. 21 JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX
Rendez-vous sur place (rue à la Croix,
perpendiculaire à la rue de l'Abbaye et face au n° 2
de cette dernière) à partir de 9 h30
ou à tout moment de la journée.
Bottes indispensables.
Potage à midi.

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

Présidence :

W. CALLEEUV : 02-633 24 66.

Secrétariat et rédaction :

D. GELUCK : 02-633 27 64.

Trésorerie :

J. DULLIER : 02-654 09 02.

Sentiers :

J. COLARD (Vice-Président): 02-353 02 44.

J.M. DEBATTY : 02-633 20 10.

Urbanisme et Aménagement du territoire :

F. DEBREYNE : 02-633 13 50.

B. TEURLINGS (administrateur) : 02-633 21 11.

Préservations des paysages :

T. ROLIN (administrateur) : 02-633 28 78.

Réserve naturelle du Ru Milhoux :

E. SEVERIN : 02-653 55 79 (après 20h).

Conservateur de la Réserve :

E. de MÉVIUS : 02-633 30 29.

Eau et pollutions :

A. CHARLIER : 02-633 41 93 (après 18 h).

F. HUPET (administrateur) : 065-84 80 85.

Batraciens :

J. LEUPEN : 02-633 24 71.

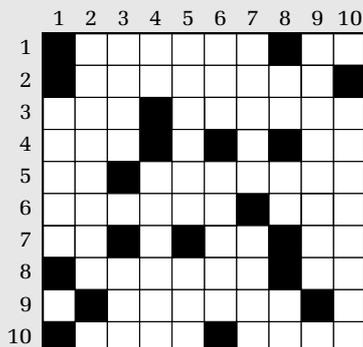
M. NYSTEN : 02-354 24 12.

Contacts Écoles - Flore, faune :

F. TOBIE : 02-633 35 03.

Téléphone et Fax de l'asbl : 02-633 27 64.

MOTS CROISÉS



SOLUTION DU N° 44

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	O	U	T	C	H	O	U	C
2	E	C	U	R	E	U	I	L		O
3	R	E	R		R	G		E		C
4	E		A	I	R	E	R		A	H
5	A	I	G	R	E	M	O	I	N	E
6	L		A		A	M	I	D	O	N
7	I	N	N		U	E			B	I
8	E	R	S		T		T	E	L	L
9	R	O	N	D	E	A	U		I	L
10	E	B	O	U	R	I	F	F	E	E

Horizontalement

1. A l'arbre pour origine. • 2. Rongeur. • 3. En usage à Paris.-
Initiales d'un Belge célèbre. • 4. Construire certain nid. -
Exclamation. • 5. Herbacée à fleurs jaunes. • 6. Peut venir de
la pomme de terre. • 7. Rivière. - Sigle bien actuel. - Préfixe.
• 8. Légumineuse. - Eut la pomme. • 9. Poème lyrique. -
Pronom. • 10. Hirsute.

Verticalement

1. Type de culture. • 2. Terme de tennis.- Association bien
connue. • 3. Déchaînements impétueux. • Drame. • 4. En
Chaldée. - Infinitif. - A chacun le sien. • 5. Se fait sur semis. •
6. Cuivre.- Pierre fine - Mammifère. • 7. Pleur - Tel le lion en
son règne. - Roche poreuse. • 8. Encouragement. - Pareil. •
9. Qui a pris un certain rang. • 10. Se nourrit de la sève des
plantes.

M.M.L.